

<b>Présidence :</b>	Pierre DEMONT
<b>Membres présents :</b>	Mmes RAINAUD Josette, SUCHARYNA Bérengée MM. BUERGO Jean, PINEAU Jean-Pierre, ROULON Max, LASNIER Yves, GUILLEN Jean, CLOCHARD Christian, FOURGEAU Jean- Marie, BLANCHETON Olivier, CHARRIER Didier
<b>Invités :</b>	Néant.
<b>Membres excusés :</b>	SELLE Jean-François, ZAGO Hervé, AUTEXIER Véronique
<b>Invité excusé :</b>	Néant.
<b>Membres absents :</b>	Néant.
<b>Invités absents :</b>	Néant.

-----

Mr Demont, Président de la CDTIS, ouvre la séance à 18h30 et désigne Josette Rainaud comme secrétaire de séance.

Il présente ses vœux de bonne et heureuse année 2020 à tous les membres présents.

**Terrains** : Plusieurs terrains ont fait l'objet d'homologation :

- Angoulême stade Léonide Lacroix est classé niveau E5 jusqu'au 30/06/2029
- Saint Yrieix/Charente stade des Rochers1 : demande de confirmation de classement d'éclairage niveau E4
- Touvre stade du Pré de la Cure : classement niveau E6 jusqu'au 30/06/2029
- Rouillet St Estephe stade Montplaisir : avis favorable pour un niveau E5 (sous réserve réalisation travaux)
- Gond Pontouvre stade municipal : classement niveau 6 jusqu'au 01/07/2029

**Gymnases** :

- Rouillac gymnase municipal : classé niveau FUTSAL 4 jusqu'au 06/09/2029

- Gond Pontouvre gymnase Nelson Paillou : classé niveau FUTSAL 3 jusqu'au 18/09/2029

### **Eclairage : vérifications.**

- Un courrier devra être fait pour demander la suppression du terrain Fontafie2
- 2 lux-mètres neufs avaient été demandés à Mr Brouste lors de sa venue à la commission de la CDTIS du 17/09/2019 : aucune nouvelle depuis lors. Une relance va être faite.
- Chaque secteur établit alors son calendrier pour la campagne d'éclairage 2020. Ceux-ci seront remis au secrétariat pour suite à donner. Un courrier sera adressé au SDEG pour que le contrôle des éclairages soit réalisé avant la visite des membres de la CDTIS.

### **Homologation :**

- La CRTIS et la CDTIS ont été sollicités pour l'homologation du stade Chanzy en vue du match de coupe de France ACFC-Strasbourg du 18 janvier.

### **FAFA :**

- Nersac : Le dossier est en attente de décision à la LFNA.

Un tour de table est effectué.

- Jean Marie Fourgeau insiste sur la nécessité d'avoir deux lux mètres supplémentaires neufs (cf ci-dessus Mr Brouste).
- Didier Charrier, Yves Lasnier évoquent le cas du terrain de Mouthiers/Boëme : suite à la tempête de décembre les projecteurs ont pivoté. La mairie a sollicité la CDTIS pour vérifier l'éclairage du terrain. Le dérèglement a été confirmé. Un courrier sera adressé au SDEG pour une remise en conformité, à la mairie et au club pour info. Après concertation avec la commission du championnat, le club jouera en diurne jusqu'à la remise en conformité de l'éclairage qui sera validée par un nouveau contrôle de la CDTIS.

- Max Roulon demande que la feuille de présence CDTIS soit remise à jour.

Mr Demont remercie chacun de sa présence et lève la séance à 20h15

*L'animateur*  
**Pierre DEMONT**

*Le Secrétaire*  
**Bérengère SUCHARYNA**